

Tous les étudiants admis au programme de *Techniques de l'informatique* doivent posséder un ordinateur portable.

Les étudiants, s'ils doivent acquérir un ordinateur portable, peuvent bénéficier des conditions avantageuses du programme d'achat d'équipement négocié entre le Cégep et la Coop F.-X.-Garneau (magasin de fournitures scolaires et informatiques situé au Cégep). Cette entente permet d'offrir aux étudiants deux modèles d'ordinateurs portables de bonne qualité à bon prix. Les caractéristiques de cette option sont décrites au verso.

Il est aussi possible pour les étudiants d'utiliser un autre modèle d'ordinateur portable à condition que ce dernier réponde aux caractéristiques minimales exigées par le Cégep. Les caractéristiques de cette option sont décrites dans la section « *Utilisation d'un ordinateur portable acquis ailleurs* » (au verso).

NOTE : Les étudiants qui utiliseront un ordinateur portable acquis ailleurs qu'à la Coop F.-X.-Garneau, devront obligatoirement le faire certifier via ce site :

<http://garneuportable.cegepgarneau.ca/certification>

À mettre à l'agenda	14 avril 2018 :	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre d'information pour les admis au programme
	8 juin 2018 :	<ul style="list-style-type: none"> • Date limite du dépôt* (450 \$) pour l'acquisition via le programme d'achat d'un ordinateur portable avec la Coop F.-X.-Garneau * <i>Le dépôt est non remboursable</i>
	10 août 2018 :	<ul style="list-style-type: none"> • Date limite pour la <u>certification</u> de votre ordinateur portable acquis ailleurs (http://garneuportable.cegepgarneau.ca/certification)
	22 août 2018 :	<ul style="list-style-type: none"> • Paiement final et prise de possession de l'ordinateur portable acquis à la Coop F.-X.-Garneau
	20, 21 ou 22 août 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Clinique technique obligatoire au Cégep Garneau pour tous les étudiants <p>Vous recevrez un avis par Omnivox, au plus tard la semaine précédente, vous invitant à vous inscrire à une des cliniques qui seront offertes.</p>

Besoin d'information ?

Certification de votre ordinateur portable : Erwan Letournel, eletournel@cegepgarneau.ca, 418-688-8310 poste 2383

Processus d'acquisition d'un portable auprès de la Coop F.-X.-Garneau : informatique@coopfxgarneau.com
<http://www.coopfxgarneau.com>

Programmes portables au Cégep Garneau : <http://garneuportable.cegepgarneau.ca>

Programme d'études en Techniques de l'informatique : Jean-Philippe Boucher, jpboucher@cegepgarneau.ca
<http://deptinfo.cegepgarneau.ca/sectionZoneIP/index.php>

OPTION 1	Achat d'un ordinateur portable via le programme de la Coop F.-X.-Garneau
A. Prix de l'appareil et garantie	Deux modèles offerts : Milieu de gamme : moins de 900 \$ (<i>avant taxes</i>) Haut de gamme : moins de 1 300 \$ (<i>avant taxes</i>) <ul style="list-style-type: none"> • Garantie 3 ans par le fabricant (<i>1 an pour la batterie et le bloc d'alimentation</i>) <i>Les prix exacts et la description des ordinateurs portables seront annoncés vers le 16 mai sur le site de la Coop. Consultez le www.coopfxgarneau.com pour de plus amples informations.</i>
B. Services	Tant que l'étudiant demeure dans son programme d'études : <ul style="list-style-type: none"> • Le prêt d'un ordinateur portable pendant la durée d'une réparation lorsque celle-ci excède 48 heures et tant que l'appareil est sous garantie ; • Installation des logiciels spécifiques aux cours et soutien technique.
C. Logiciels	Tous les logiciels disponibles selon les ententes qu'a le Cégep avec la compagnie Microsoft seront accessibles sans frais tant que l'étudiant demeure inscrit au programme. On y retrouve entre autres : <ul style="list-style-type: none"> • Microsoft Office 365 ProPlus ; • Microsoft Visual Studio (C#, C++, VB.NET, ASP.NET) ; • Microsoft Windows 8, 8.1 ou 10.
D. Caractéristiques de l'appareil	Caractéristiques de l'appareil milieu de gamme : Elles seront connues vers le 16 mai. Pour plus de détails sur les appareils et l'achat, consulter ce site : http://www.coopfxgarneau.com <div style="text-align: center; background-color: #cccccc; padding: 5px;">PRENEZ NOTE</div> Vous avez jusqu'au 8 juin 2018 pour réserver votre appareil et remettre un dépôt de 450 \$, non remboursable, auprès de la Coop F.-X.-Garneau.

OPTION 2	Utilisation d'un ordinateur portable acquis ailleurs
A. Caractéristiques minimales requises	<ol style="list-style-type: none"> 1. Processeur Intel Core i5 avec support VT-x (support matériel de virtualisation) ou un processeur AMD équivalent, cadencé à 2 GHz, avec 8 Go de mémoire vive ; 2. Windows 7, 8, 8.1 ou 10 (64 bits, français) ; 3. Écran de 15 pouces ou plus ; 4. Carte réseau sans fil 802.11ac. <div style="text-align: center; background-color: #cccccc; padding: 5px;">PRENEZ NOTE</div> <p>a) Des <u>ajustements matériels</u> pourraient être nécessaires en tenant compte de ces <u>caractéristiques</u> ;</p> <p>b) La carte réseau sans fil peut être externe ou intégrée à l'ordinateur. Elle doit supporter l'authentification de type WPA2 et le cryptage de type AES.</p> <p>À PROPOS DES TABLETTES : <i>Aucune</i> tablette ne sera acceptée.</p> <p>À PROPOS DES ORDINATEURS APPLE : « Bootcamp » est requis afin de garantir l'utilisation optimale des systèmes d'exploitation Windows 8, 8.1 ou 10. Peut nécessiter l'acquisition de Microsoft Windows.</p> <p>À PROPOS DES RÉOLUTIONS D'AFFICHAGE 4K : Certains logiciels requis ne supportent pas cette résolution d'affichage provoquant ainsi des difficultés dans l'usage de ceux-ci.</p>
B. Services	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun
C. Logiciels	Tous les logiciels disponibles selon les ententes qu'a le Cégep avec la compagnie Microsoft seront accessibles sans frais tant que l'étudiant demeure inscrit au programme. On y retrouve entre autres : <ul style="list-style-type: none"> • Microsoft Office 365 ProPlus ; • Microsoft Visual Studio (C#, C++, VB.NET, ASP.NET) ; • Microsoft Windows 8, 8.1 ou 10.
D. Certification	L'étudiant devra absolument faire certifier son ordinateur portable via ce site : http://garneauportable.cegepgarneau.ca/certification